

Rencontre – Comité de suivi pour le rang Nord
Ordre du jour
Le 22 septembre 2017 à 9 h 00
Lieu : Édifice municipal - 510, rang Sud, Ste-Victoire-de-Sorel

Personnes présentes :

Mme Guylaine Arnold, Citoyenne de Ste-Victoire de Sorel
M. Éli Diab, Citoyen de Ste-Victoire-de-Sorel
Mme Michèle Marcotte, MDDELCC
Mme Lyne Longpré, MDDELCC
M. Martin Pagé, Minéraux Mart
M. Raphael Cournoyer, Minéraux Mart
M. Michel Beaudoin, Président, Minéraux Mart
M. Pierre-Paul Simard, Citoyen et Conseiller de la municipalité
M. Jean-François Villiard, Maire de Ste-Victoire-de-Sorel

1) Bienvenue

La rencontre a débuté à 9 :15 avec une présentation des participants.

Ensuite Jean-François Villiard a expliqué que la rencontre se veut cordiale et que le but premier est d'informer les citoyens présents de la situation chez Minéraux-Mart par rapport au plan d'action qui a été soumis le 26 juin dernier.

Aussi, M. Michel Beaudoin a fait un bref historique de son entreprise familiale, mentionnant qu'il y a 45 personnes qui travaillent à Ste-Victoire. Il s'agit d'une entreprise qui dessert le marché de la métallurgie, qui sert d'entrepôt pour les entreprises métallurgiques et offre des services de base comme du concassage, du tamisage et du séchage de matériel pour plus de 500 types de matériel. L'entreprise est aussi distributeur des Produits pour la compagnie Elkem depuis 35 ans.

Avec ce partenariat, certaines personnes de Minéraux Mart font partie d'un comité d'amélioration qui siège à travers le monde dans les différents sites de la compagnie. Depuis 2011, il y a certaines opérations qui étaient réalisées à Ste-Victoire qui ont été relocalisées à Bécancour. L'entreprise comporte 3 localisations en plus de celle de Ste-Victoire-de-Sorel, soit une à Bécancour, une à Tracy, une au complexe de la 30 (ancienne usine de Celanese) à Sorel-Tracy en plus de la maison-mère à St-Joseph-de-Sorel.

2) Avis de non-conformité du MDDELCC – Plan d'action de juin 2017

Les actions qui ont été faites :

- a) L'asphaltage de la cour, principalement les aires de circulation ont été réalisées. Il reste une partie près de la balance et elle sera complétée d'ici la fin de l'automne. Une gestion de la circulation sur le site est maintenant mise en place et est suivie avec rigueur.
- b) Un fossé de drainage a été fait sur 3 côtés (la partie arrière de l'usine) afin de canaliser les eaux de pluie. Plusieurs trous d'homme ont été installés pour éliminer l'eau qui est sur le site. L'eau est dirigée vers le fossé arrière. Pour l'hiver, la neige sera sortie du site et envoyée dans le dépôt à neige de Sorel-Tracy.
- c) Afin de diminuer les poussières, le déchargement des camions de manganèse se fait à l'intérieur avec des camions convoyeurs fermés. Maintenant, l'équerre de déchargement extérieur est utilisée seulement pour les produits humides ou qui n'émettent pas de poussière. Le reste des produits est déchargé à l'intérieur.
- d) Pour le chargement des cloches, une nouvelle trémie ("hood") a été commandée, elle devrait être installée d'ici la fin de l'automne. Aussi il y a des recherches pour des solutions, autres que laver les camions avec de l'eau sont présentement en cours, car il y a des chargements durant toute l'année (l'eau étant problématique l'hiver). M. Beaudoin a également mentionné que des modifications sont actuellement en cours de réalisation au dôme de chargement. Ce dernier a été remodelé depuis environ un mois, un « hood » (genre de couvert ou mur à angle) sera installé à l'aire de chargement, les rideaux, des portes d'entrée et de sortie ont été changées, l'accès au dôme sera modifié de façon à restreindre l'ouverture et la montée menant à la trémie de chargement sera asphaltée.
- e) Nous avons appris que le transport est toujours la responsabilité des fournisseurs et des clients. Il y a de l'avancement pour ce qui est des mesures mises en place pour sensibiliser les transporteurs. À la suite d'un commentaire d'un membre du comité à l'effet qu'il a constaté beaucoup de poussières émises lors de la circulation d'un camion « cloche », la compagnie a invité les citoyens à lui signaler la situation afin qu'elle puisse faire les interventions requises auprès de la compagnie de transport, des fournisseurs et des clients.

Afin de vérifier si les mesures mises en place sont adéquates, des appareils seront loués au printemps prochain pour mesurer la qualité de l'air et voir si les normes de l'environnement sont maintenant rencontrées.

- f) D'ici le 15 novembre prochain, le fonds des fossés et les bords de chemin seront nettoyés. Le MDDELCC sera sur place lors de l'opération d'échantillonnage et de nettoyage. Les sédiments recueillis seront entreposés sur le site de Minéraux Mart pour la caractérisation, l'évaluation et la disposition sous la supervision du MDDELCC. Des évaluations des sols seront faites après le nettoyage afin de s'assurer qu'il n'y ait plus de matières contaminées.
- g) M. Beaudoin nous a montré un abat-poussière qui est maintenant utilisé sur le manganèse et qui est à l'étude chez les différents clients.

3) Varia

Entretien :

Avant de conclure la rencontre, l'entreprise mentionne un « shut down » pour le weekend afin de faire de l'entretien sur les équipements.

État de situation :

Enfin, les citoyens ont mentionné avoir constaté une amélioration de la situation cet été comparativement aux années précédentes.

4) Fin de la rencontre

La prochaine rencontre se fera au site même de Minéraux Mart à Ste-Victoire afin d'être sur place pour que les citoyens voient ce qui se passe directement à l'usine.

Pour la prochaine rencontre :

- Une présentation des différents types de transporteurs ou camions sera faite.
- Explications des mesures prises pour sensibiliser les transporteurs pour la poussière.
- Faire le suivi de ce qui sera fait pour le trou d'homme devant l'usine.
- Continuer les explications des procédures d'améliorations.
- État d'avancement du nettoyage des fossés.

Merci à tous,
Jean-François Villiard